

VILLE DE BEAUCEVILLE  
AVIS PUBLIC  
Projet de règlement numéro 2024-528 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan  
d'urbanisme  
Consultation publique

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2024-528 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan d'urbanisme ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 21 octobre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement :

Règlement numéro 2024-528 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan  
d'urbanisme

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 novembre 2024, à 16h00, à l'Hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville.

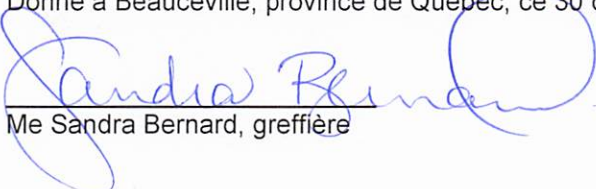
Que l'objet du règlement 2024-528 est :

- De modifier les usages compatibles avec l'aire d'affectation Récréative, pour y ajouter des usages de type « Restauration » et « station-service avec dépanneur intégré ».

Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée ou un autre élu qu'il désignera expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 30 octobre 2024

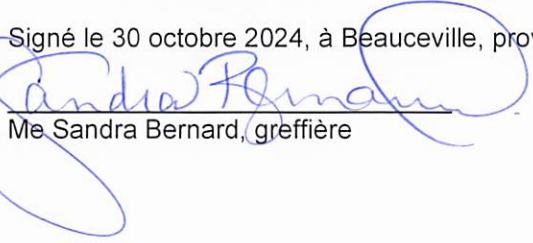
  
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 30 octobre 2024 et dans le journal de Québec le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Signé le 30 octobre 2024, à Beauceville, province de Québec.

  
Me Sandra Bernard, greffière